

Canada ne participe pas du tout), la capacité du NORAD de détecter des missiles de croisière, soit la principale fonction du Canada du NORAD, a été minime. Le Système d'alerte du Nord (SAN) vise à remédier à cette situation. Alors qu'il augmentera la probabilité de détection, ce système ne donnera pas les informations nécessaires sur la trajectoire des engins pour procéder à une interception à grande échelle. Il ne s'agit pas d'une lacune; l'interception n'a pas été un objectif sérieux ces dernières années (on s'est contenté de lui attribuer un rôle "tertiaire", celui de contribuer à essayer de limiter les dégâts). Ce ne doit pas être un objectif car la détection avancée (l'assurance qu'une attaque serait détectée et entraînerait par conséquent le risque d'une contre-attaque) est le facteur qui dissuade l'adversaire d'attaquer.

Par conséquent, le SAN est "un système de surveillance de temps de paix qui est conçu de façon à donner une garantie raisonnable qu'une attaque préliminaire ou qu'une attaque par surprise est exclue."⁹ Il est dans l'intérêt des Canadiens et des Américains d'avoir un tel système, mais pour assumer ce rôle, il n'est pas nécessaire d'avoir un accord de défense de l'envergure de celui du NORAD.

La mise au point et le déploiement continuels de bombardiers et de missiles de croisière de plus en plus "furtifs", lancés à partir d'avions et de navires, risquent de finir par réduire beaucoup trop l'efficacité du Système d'alerte du Nord pour ce qui est de la détection avancée. Une solution consisterait à déployer des systèmes de détection avancée plus perfectionnés comme des radars basés dans l'espace, au cours des prochaines décennies. Le déploiement de tels systèmes coûterait des milliards de dollars et si les technologies qui

⁹ Cox, p. 36.